



CSA d'administration centrale

Mercredi 10 juin 2026

BOYCOTT

Paris, le 10 juin 2026

Le CSA d'administration centrale de ce jour nous présente, pour information, une énième réorganisation ainsi que la création d'une nouvelle direction : la direction des usagers et des victimes.

Si pour l'**UNSa Justice SGAC**, l'accompagnement des victimes est une priorité que nous soutiendrons toujours, **la méthode et le fond de ce projet de la Chancellerie sont inacceptables.**

Ainsi, nous dénonçons avec la plus grande fermeté :

- **Un passage en force et un mépris du dialogue social** : la place Vendôme préfère imposer sa vision sans mener une véritable concertation ;
- **Une vision marchande et dévoyée de la Justice** : qualifier les justiciables, y compris les personnes détenues, d'"usagers" pouvant saisir un médiateur pour évaluer la "qualité du service", c'est franchir une ligne rouge. Le service public de la Justice n'est pas un service commercial devant satisfaire une clientèle ;
- **L'oubli scandaleux des personnels** : le projet initial ne comportait pas un mot pour les agents de notre ministère, pourtant victimes de multiples agressions physiques chaque année. L'administration ne peut prétexter un simple "oubli" face aux conditions dans lesquelles nous exerçons ;
- **Le démantèlement continu de la direction des services judiciaires** : Ce projet atrophia une nouvelle fois le périmètre et les compétences de la DSJ.

À chacun ses priorités. Celles de notre organisation syndicale sont la défense d'une Justice forte et le respect des personnels qui la font vivre au quotidien.

Aussi en responsabilité et solidaires de la position ferme de l'UNSa Justice et de l'USM, l'UNSa Justice SGAC refuse de siéger à ce CSA AC.

La Secrétaire générale
Sandrine DEBATS

« Pour l'avenir de nos métiers d'aujourd'hui et de demain »



mail : synd-uns-a-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09